

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 1^{er} octobre 2018, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Michelle Payette M. Arnold Holmes
Mme Sylvie Lévesque M. François Beaumont
Mme Kim Bernatchez

formant quorum sous la présidence du maire suppléant, M. Philippe St-Jacques.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2018-RAG-5936

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants et en avançant le point 7 période de questions et parole au public :

6. Varia

6.1 Suivi pour le terrain de baseball

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Période de questions et parole au public

Plusieurs citoyens habitant près du 723, Route 105 sont venus rencontrer le conseil afin d'expliquer leur mécontentement concernant un mur de son que l'usine du 723, Route 105 est en train de créer. La directrice explique à ces citoyens que les démarches concernant ce dossier ont déjà été entamées et que le ministère responsable de ce genre de dossier a déjà été contacté. Elle fera un suivi avec les citoyens concernés au fur et à mesure que le dossier avancera.

2018-RAG-5937

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 tel que présenté.

Adoptée.

2018-RAG-5938

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE

Le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 3 701.37 \$ et la liste des comptes payés au montant de 11 484.64 \$ telle que présentée.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou

extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 26 septembre 2018 au montant de 109 910.13 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 26 septembre 2018

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 144 649.80 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 274.97 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Conciliation bancaire

La directrice mentionne qu'elle n'a pas eu le temps de préparer les documents de fin de mois dû au fait que la séance est le 1er.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

État de revenus et dépenses

La directrice mentionne qu'elle n'a pas eu le temps de préparer les documents de fin de mois dû au fait que la séance est le 1er.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour septembre 2018.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Contrat de l'employé municipal

Comme l'employé municipal n'a aucun contrat de travail et donc aucune tâche de spécifié, le conseil avait demandé à la directrice générale de faire un contrat de travail pour celui-ci. La directrice présente donc un premier projet de contrat au conseil. Ceux-ci mentionnent quelques petits points à modifier et à ajouter et un deuxième projet sera présenté à la prochaine séance.

CÉLÉBRATION DE LA MESSE DANS LA SALLE MUNICIPALE POUR L'HIVER 2018-19

CONSIDÉRANT QU'il est extrêmement coûteux de chauffer l'église durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE le comité St-Boniface fait de grands efforts afin d'amasser les fonds nécessaires pour la rénovation du bâtiment et que si la célébration de la messe se ferait dans l'église toute l'hiver, tous les profits amasser durant l'année y passerait;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de prêter la salle gratuitement pour la célébration de la messe un dimanche sur deux à compter du dimanche 14 octobre.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suivi sur les tests d'eau de surface

Dans une partie du fossé en entrant dans le chemin du Parc Industriel, l'eau qui s'écoule est d'une couleur orange et on peut apercevoir une couleur arc-en-ciel sur le dessus de l'eau. La directrice (inspectrice) a donc effectué des tests d'eau afin de voir ce qu'elle contient. Les résultats ne démontrent aucune problématique pour l'instant, les quantités de carbure sont très minimes et dans les normes et pour la couleur orangée, il se pourrait que celle-ci soit dû à de l'ocre ferreux. La directrice (inspectrice) va donc procéder à des tests afin de voir si c'est le cas et si les résultats sont positifs, il n'y a rien à faire avec cela puisque l'ocre ferreux est une bactérie naturelle dans le sol qui provoque cette couleur orangée. Un suivi sera fait lorsque ces nouveaux tests auront été fait.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Ajouts et modifications aux assurances

La directrice présente au conseil une mise à jour du dossier des assurances. Ceux-ci proposent plusieurs ajouts à nos assurances tel que tremblement de terre, augmentation de l'assurance responsabilité, frais de justice, assurance cyberrisques.... Le conseil ne désire faire aucune modification, ni ajout donc, les assurances resteront telles quelles.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Achat de drapeaux pour l'extérieur

La directrice présente au conseil une lettre reçue de la députée concernant le déploiement des drapeaux. Nous sommes dans l'obligation d'afficher les trois drapeaux à l'extérieur du bâtiment. Comme la période hivernale arrive à grand pas et que cette période détériore énormément les drapeaux, le conseil fera l'achat de nouveaux drapeaux au printemps seulement afin que ceux-ci soient d'un état impeccable pour début la saison estivale.

2018-RAG-5940

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN COMMUN DE SERVICES – PROJET DE MISE EN COMMUN POUR DES SERVICES SPÉCIALISÉS EN URBANISME

ATTENDU QUE le MAMOT a lancé des appels de projets pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU QU'À la suite d'une discussion entre les directeurs (trices) généraux (rales) de quelques municipalités, ces fonctionnaires ont accepté verbalement la mise en commun de services municipaux;

ATTENDU QUE ces mêmes fonctionnaires sont de : Bois-Franc, Egan-Sud, Aumond, Ste-Thérèse de la Gatineau et Grand-Remous ont convenu d'en discuter avec leur conseil respectif;

ATTENDU QUE l'ébauche du projet fut transmise au MAMOT, au bureau régional de Gatineau afin qu'il soit inscrit aux demandes 2018-2019 et 2019-2020 sans aucun engagement de la part d'aucune municipalité;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu que la Municipalité de Bois-Franc est grandement intéressée par la demande d'une subvention pour la mise en commun d'un service qualifié d'urbanisme afin d'assurer un service adéquat et professionnel à ses citoyens. Il est également résolu qu'une rencontre devra avoir lieu entre les municipalités concernées afin de mettre en place un système de participation financière équitable pour chacune des municipalités participantes.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

3^e campagne «Villes et municipalités contre le radon»

La directrice présente au conseil une demande de l'association pulmonaire du Québec nous demandant de prendre part à la 3^e campagne «Villes et municipalités contre le radon». Comme la municipalité n'a aucun problème de radon, le conseil ne désire pas y prendre part cette année.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Installation possible d'une nouvelle entreprise à Bois-Franc

La directrice mentionne au conseil qu'une compagnie est venue prendre de l'information et informer la municipalité qu'une demande était entamée pour l'installation d'une nouvelle entreprise. Pour l'instant, rien n'est officiel, ils doivent seulement informer la municipalité qu'ils font une demande et dans le cas où leur demande serait positive, ils viendront rencontrer le conseil à ce sujet.

2018-RAG-5941

DEMANDE DE DON D'ALBATROS VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de don d'Albatros Vallée-de-la-Gatineau a été faite;

CONSIDÉRANT QUE l'accompagnement bénévole en fin de vie est très important et que pour faire ce bénévolat, les bénévoles doivent obtenir une formation de 36 heures qui coûte plusieurs milliers de dollars;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau afin qu'ils puissent continuer à offrir ces services.

Adoptée.

2018-RAG-5942

DEUXIÈME VERSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'effectuer le deuxième versement de la quote-part pour la Sûreté du Québec au montant de 14 396 \$.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Proposition de VoxSun

La directrice mentionne au conseil qu'elle a reçu une proposition de VoxSun, une nouvelle compagnie offrant le système téléphonique. Comme elle a reçu la proposition la journée même de la séance et que par manque de temps elle n'a pas eu la chance de vérifier les références avec les compagnies qui l'utilise, elle demande au conseil de remettre ce point à la prochaine assemblée afin de lui permettre de prendre toutes les informations nécessaires à la bonne prise de décision.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Statistiques de la bibliothèque pour août 2018

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois d'août 2018.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suivi suite à la conférence de presse d'Équité Outaouais

La directrice présente au conseil une lettre reçue d'Équité Outaouais. Ceux-ci font un retour sur les 5 débats qu'ils ont organisés, sur la pétition qu'ils ont faits signer et sur la résolution qu'ils ont faits soutenir.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Suivi terrain de baseball

La conseillère Kim Bernatchez mentionne que suite à ses recherches, la seule personne disponible pour venir faire les travaux nécessaires sur le terrain de baseball est André Thibault à Grand-Remous. Nous

vérifierons donc avec lui les travaux à effectuer, la préparation à faire afin que le terrain soit impeccable au printemps 2019 pour la saison de baseball.

2018-RAG-5943

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Philippe St-Jacques maire suppléant

Annie Pelletier, directrice
générale